



Le vote des Femmes au Sénat

n° 936

18/07/
1931

Plusieurs de nos amies nous ont écrit un peu découragées. Croyez-vous vraiment que le Sénat discutera à la rentrée? Que leur répondre, sinon que nous l'espérons et que nous ferons pour cela tout ce que nous pourrons. Dans l'*Œuvre*, M. Louis Martin écrivait lui-même récemment :

« Le résultat de vendredi n'a rien pour nous décourager. Il fut ainsi proclamé : pour 97, contre 186. Mais les rectifications pleuvent. Car le Parlement français est le seul où se pratique le vote par procuration. C'est un grand abus. J'en ai par deux fois, à la Chambre, proposé la suppression. Profitant de cette faculté de voter les uns pour les autres, quelques collègues (je mets hors de cause les boîtiers dont je connais la haute conscience), quelques collègues, dis-je, ont imaginé de jeter dans l'urne, contre la proposition en faveur du vote des femmes, les bulletins d'un grand nombre des plus notoires féministes. Les protestations abondent. Jamais, de mémoire de parlementaire, aucun scrutin n'en a tant suscité. Nous sommes à plus de vingt; nous arriverons à trente, et la majorité contre nous ne sera plus guère que d'une trentaine de voix.

C'est l'augure du prochain succès.

Nous avons déjà publié une liste de rectifications. Ajoutons-en deux parues depuis lors au *Journal Officiel* : celles de M. Manceau et du baron de la Grange qui ont demandé à être portés comme ayant voté pour la discussion.

Ajoutons-y d'autre part les rectifications que nous ont fait verbalement ou par écrit MM. le Dr. Chauveau, Maurice de Rothschild, Lederlin, Petitjean, Pierrin, Justin Godart, Antony Ratier, Bourdeau, Victor Judet, Comte d'Alsace, Lemery et quelques autres qui se sont engagés à voter pour nous à la rentrée.

De nos conversations il résulte encore un fait important sur lequel nous désirons insister. C'est que la commission sénatoriale ne se considère saisie d'aucune proposition de la Chambre. Elle estime que la proposition votée en 1919 n'a pas été acceptée par le Sénat et que celle de 1925 n'ayant pu être discutée à temps pour les élections municipales de 1925, demande à être renouvelée. Il nous faudra donc réclamer à la Chambre un nouveau vote très net, dès la rentrée, pour stimuler le Sénat et lui prouver que le Palais Bourbon est toujours disposé à confirmer ses votes antérieurs. C'est sur la proposition de Monzie que nous demanderons la discussion et que nous porterons nos efforts.

Que nos amis agissent donc cet été sur les sénateurs et les députés de leurs départements : c'est de leurs concours que dépend en grande partie notre succès.

C. Brunshvicg